

Conditions générales de vente

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campinglesfougereslacanau.com ou par devis envoyé par courriel ou courrier. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix – Règlement et réservation

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. La taxe de séjour en vigueur est précisée.

Emplacements : chaque emplacement est loué nu selon un forfait de base comprenant : 1 tente + 1 voiture ou 1 tente + vélo(s) ou 1 caravane + 1 voiture ou 1 camping-car, pour 1 à 2 personnes avec ou sans électricité selon le type d'emplacement.

Le règlement d'un acompte de 30 % du montant total du séjour doit être payé à la réservation et le solde est à payer au plus tard 5 jours avant la date d'arrivée. Excepté pour le règlement en chèques vacances ANCV format papier qui seront à remettre à l'arrivée, détachés et complétés si nécessaire (nom et adresse du titulaire) si non pré-imprimé.

Locations : le montant de la location est un prix forfaitaire à la semaine ou calculé à la nuitée avec 5 nuits minimum et selon la période comprenant les charges d'eau, d'électricité et de gaz. Chaque location est louée équipée selon l'inventaire fourni.

Le règlement d'un acompte de 30 % du montant total du séjour doit être payé à la réservation et le solde est à payer au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping. Pour toute réservation à moins de 30 jours de la date de début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au Camping Les Fougères Lacanau.

La réservation devient effective uniquement après confirmation du Camping Les Fougères Lacanau après réception d'un acompte de 30 % payé par le client et après réception :

- soit du contrat de location daté, signé avec la mention "Bon pour accord",
- soit après acceptation des conditions générales de vente dans le cas d'une réservation en ligne.

Toute location, d'un mobil-home ou d'un emplacement nu, est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. Le nombre de participants doit être précisé au moment de la réservation. Toute réservation déjà confirmée ne pourra être modifiée sans l'accord préalable de la direction du Camping Les Fougères Lacanau et, avant la date d'arrivée (*exemple : dates séjour, nombre et identités des participants, nombre de tentes, etc...*).

Toute location ne devient effective qu'avec l'accord du camping et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

En raison du COVID-19, aucune personne extérieure au camping (invité) ne sera autorisé à rentrer pour rendre visite à des amis ou de la famille séjournant dans le camping. Cette disposition est mise en place pour sécuriser tous les vacanciers séjournant au sein de notre établissement et pourra être modifiée à tout moment en fonction de l'évolution de la pandémie. De même, les règles d'accès des clients à notre camping pourront être modifiées en fonction des décisions gouvernementales non connues à ce jour (12/01/2022). Bien entendu, nous informerons nos clients dans la mesure du possible.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

En cas **d'annulation par le client, il restera devoir au camping** à titre d'indemnité de rupture du contrat de location (emplacement nu ou location mobil-home) :

- si l'annulation intervient **plus de 30 jours avant la date prévue du début du séjour, un montant égal à 30 % du coût intégral du séjour** (hors taxe de séjour),
- si l'annulation intervient **moins de 30 jours avant la date prévue du début du séjour**, ou si le client ne se présente pas à la date prévue du début du séjour, **un montant égal à la totalité du séjour** (hors taxe de séjour).

Les frais de réservation restant acquis au camping dans tous les cas.

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du Camping Les Fougères Lacanau, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation

Le Camping Les Fougères Lacanau vous propose une **assurance annulation et interruption de séjour facultative dans votre contrat de location**. Notre partenaire GRITCHEN AFFINITY s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert et sous certaines conditions (**COVID 19**, maladie, accident, etc.). Tarif assurance emplacement/location : 2,9 % du montant du séjour, hors frais de réservation et taxe de séjour. En cas d'annulation, avertir le Camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre

départ par courrier au par E-mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campeze-couvert.com), aviser l'assureur dans les 48 h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et départs

Locations : heure d'arrivée entre 16 h et 18 h 30, heure de départ : entre 8 h 30 et 10 h au plus tard, un RDV pour effectuer l'inventaire final est à prendre la veille du départ par téléphone au 05 56 03 56 76. Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18 h par téléphone au 05 56 03 56 76.

Emplacements : heure d'arrivée entre 15 h et 18 h 30. La location d'emplacements est comprise de 12 h à 12 h le lendemain. Heure de départ : entre 8 h 30 et 11 h 30, passé cette heure, une nuit supplémentaire sera facturée.

Pour toute arrivée tardive, après 19 h, un service supplémentaire de 6 euros par demie-heure de retard entamée sera facturé au client. A partir de 21 h, il ne sera plus possible de vous accueillir. Votre arrivée sera donc reportée au lendemain entre 10 h et 18 h 30.

Le client devra restituer son badge à la réception avant 11 h 30 et sa caution lui sera rendue. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.2 Cautions

Location mobil-home : caution dégâts matériels = 300 € et caution nettoyage final = 80 € (en chèque bancaire ou carte bancaire de juin à septembre). La caution "**dégâts matériels**" est rendue le jour du départ, après un inventaire final, moins les déductions faites concernant les réparations ou remplacements qui s'avèreraient nécessaires y compris sur la location de linge (détérioré, taché ou manquant). Si le client ne peut pas être présent à l'inventaire final, il se prive alors de tout recours dû à son absence. Le Camping Les Fougères Lacanau effectuera l'inventaire final seul et la caution sera rendue par courrier (chèque bancaire) ou annulée (caution carte bancaire).

L'équipement du mobil-home loué est inventorié. Le locataire devra vérifier et prévenir la direction du camping de toute anomalie au plus tard le lendemain de son arrivée. Il est strictement **INTERDIT DE FUMER DANS LES LOCATIONS** et il est demandé à tous les usagers fumeurs de veiller à **NE PAS METTRE LE FEU** et à **NE PAS JETER LES MEGOTS PAR TERRE**.

La caution "**nettoyage final**" est rendue le jour du départ, à condition que l'hébergement soit rendu dans un état de parfaite propreté conformément aux instructions données (fiche nettoyage remise à l'arrivée), sinon le nettoyage sera facturé et la caution sera encaissée. Les produits nécessaires sont fournis par le camping.

Dans le cas où l'option nettoyage final a été payée, le locataire doit cependant tenir la location dans un état de propreté tout au long du séjour (une fiche explicative lui sera remise à l'arrivée).

Location de linge (draps, serviettes) : une caution de 30 € par kit (draps ou serviettes) vous sera demandée à l'arrivée. Elle vous sera rendue en fin de séjour après contrôle du nombre et de l'état. En cas de linge manquant, détérioré ou taché, la caution sera conservée et facturée.

Location emplacement : caution badge portail = 20 € (rendue le jour du départ à la réception avant 11 h 30 à la remise du badge).

3.3 Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur des mobil-homes.

Les animaux sont admis en emplacement (chien ou chat), un seul chien de moins de 20 kg par emplacement. A l'arrivée, le client devra présenter le carnet de vaccinations à jour de l'animal et donner son nom, sa race et sa couleur. Durant le séjour, l'animal ne devra jamais être laissé seul sur l'emplacement et il devra être tenu en laisse. Il ne pourra pas rentrer dans les sanitaires. Il devra effectuer ses besoins soit dans une litière qui sera jetée dans un sac poubelle ou bien à l'extérieur du camping lors d'une promenade mais en aucun cas sur le sol de l'emplacement. Un supplément au tarif en vigueur sera facturé par jour.

3.4 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Aucune installation supplémentaire n'est autorisée sur les emplacements des mobil-homes.

Les visiteurs seront autorisés uniquement si la pandémie de Covid 19 est réduite à néant.

Tout visiteur devra se faire connaître à la réception pendant les heures d'ouverture en étant accompagné de la personne séjournant dans notre camping. Il devra présenter une pièce d'identité et s'acquitter du tarif en vigueur prévu à cet effet et par personne (adulte ou enfant).

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

Article 4 – Responsabilité

Le Camping Les Fougères Lacanau décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC, ...).

Article 5 – Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de Grande Instance ou du Tribunal de Commerce de Bordeaux (33). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client a un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et de limitation à ses données personnelles et un droit de recours auprès de la CNIL. Conformément à l'article R 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C, par voie électronique : [/www.cm2c.net](http://www.cm2c.net), ou par voie postale : CM2C – Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice –14, rue Saint Jean – 75017 PARIS, pour toutes les réclamations liées à un achat dans notre Camping Les Fougères Lacanau au cours des 12 derniers mois.